

# CONTRAT DE SPECTACLE

Lieu : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

## Données de l'Organisateur :

Nom / Raison sociale : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

SIRET / Identification : \_\_\_\_\_

## Données de l'Artiste / Groupe :

Nom complet / Nom du groupe : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

SIRET / Identification : \_\_\_\_\_

## Description du Spectacle :

Titre / Nom du spectacle : \_\_\_\_\_

Durée estimée : \_\_\_\_\_

Nombre d'artistes/interprètes : \_\_\_\_\_

## Lieu et Date du Spectacle :

Adresse exacte de la représentation : \_\_\_\_\_

Date et heure de début : \_\_\_\_\_

Date et heure de fin : \_\_\_\_\_

## Conditions Financières :

Cachet total : \_\_\_\_\_ EUR

Modalités de paiement : \_\_\_\_\_

Avance (le cas échéant) : \_\_\_\_\_ EUR

## Obligations des Parties :

- L'organisateur s'engage à mettre à disposition la salle, les équipements nécessaires et assurer la promotion de l'événement.
- L'artiste / groupe s'engage à fournir la prestation conformément à la description et à respecter les horaires convenus.
- L'organisateur garantit la sécurité du public et des intervenants durant toute la durée du spectacle.
- Les parties respecteront les normes applicables en matière de droit du travail, sécurité et réglementation locale.
- L'artiste devra fournir, si nécessaire, un rider technique et un plan de scène en temps utile.

## Annulation et Résiliation :

En cas d'annulation par l'organisateur, celui-ci s'engage à prévenir l'artiste dans les meilleurs délais et à verser une

indemnité correspondant à au moins 30% du cachet convenu. En cas de force majeure ou d'événements imprévus rendant la tenue du spectacle impossible, les parties conviendront des modalités de report ou d'annulation sans pénalité. Toute résiliation unilatérale non justifiée par un cas de force majeure donnera lieu à indemnisation.

**Propriété Intellectuelle :**

L'artiste garantit qu'il détient les droits nécessaires pour la représentation des œuvres dans le cadre du spectacle. L'organisateur ne pourra reproduire, diffuser ou exploiter les prestations enregistrées sans accord écrit préalable de l'artiste. Toute utilisation commerciale devra faire l'objet d'une négociation distincte.

**Assurances et Responsabilités :**

Chaque partie est responsable de ses assurances propres, notamment en matière de responsabilité civile. L'organisateur doit garantir la sécurité des lieux et disposer des autorisations nécessaires. L'artiste est responsable de ses effets personnels et équipements.

**Confidentialité :**

Les parties s'engagent à garder confidentielles toutes les informations échangées dans le cadre du présent contrat, sauf accord contraire écrit ou obligation légale.

**Loi Applicable et Juridiction :**

Le présent contrat est soumis au droit français. En cas de litige, compétence exclusive est attribuée aux tribunaux du ressort du domicile de l'organisateur, sauf accord contraire entre les parties.

**SIGNATURE DE L'ORGANISATEUR**

**SIGNATURE DE L'ARTISTE / GROUPE**

Signature : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Source originale de ce document :

<https://jurid-entreprise.com/modele-contrat-spectacle/>

Ce modèle vous a-t-il été utile ?

Découvrez d'autres modèles à jour sur :

<https://jurid-entreprise.com>

[Voir plus de modèle](#)

Ce modèle est destiné exclusivement à un usage personnel et non commercial.

Toute diffusion ou publication doit obligatoirement citer la source.

Ce modèle est fourni à titre purement indicatif et ne constitue pas un conseil juridique.  
Il est recommandé de consulter un professionnel qualifié pour des situations spécifiques.